



Traité Guittin

Michna 4 - Chapitre 3

שלושה דברים אמר רבי אלעזר בן פרטא לפני חכמים, וקיימו
את דבריו: על עיר שהקיפה כרקום, ועל הספינה המיטרפת
בים, ועל היוצא לידון שהן בחזקת קיימין. אבל עיר שכבשה
כרקום, וספינה שאבדה בים, והיוצא ליהרג נותנין עליהן חומרי
חיים, וחומרי מתים: בת ישראל לכוהן, ובת כוהן לישראל לא
תאכל בתרומה.

Rabbi El'azar ben Parta a déclaré trois choses devant les Sages et ils ont confirmé ses paroles : au sujet des habitants d'une ville assiégée et cernée par une troupe, des passagers d'un bateau en proie à une tempête en mer, d'un individu que l'on amène au jugement, ils restent dans la présomption d'être encore en vie. Mais au sujet des habitants d'une ville que la troupe des assiégeants a conquise, des passagers d'un bateau qui s'est perdu en mer, de l'individu amené au lieu d'exécution, on applique les lois les plus rigoureuses des vivants et les lois les plus rigoureuses des morts. Une fille d'Israël mariée à un Cohen et une fille de Cohen mariée à un Juif ordinaire ne doivent pas manger le prélèvement.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions